

*réforme des institutions* d'une ampleur considérable dans de nombreux États, qui offrait autant d'occasions d'intégrer dans le processus de réforme des mesures de prévention des conflits. En d'autres mots, la prévention des conflits devrait devenir partie intégrante des nouvelles institutions mises sur pied pour appuyer la démocratie en Afrique. De même, les IFI et les ONG pour qui l'instauration de la démocratie est une priorité devraient également chercher à intégrer la prévention des conflits à leurs projets et à leurs programmes. Cela revient à dire qu'en plus d'assurer l'existence d'une « masse critique » favorable à la démocratie, il faut voir à ce que cet appui fasse partie de la structure organisationnelle. Jusqu'à présent, les programmes visant l'instauration de la démocratie ont surtout été axés sur la représentation des intérêts en jeu et l'articulation de ces intérêts, au détriment de leur *intégration*. Or, l'intégration est de loin la condition la plus essentielle si l'on veut promouvoir l'établissement d'un consensus et la coopération entre les groupes dans une société. Il importe donc de mettre davantage l'accent sur l'élaboration de modalités institutionnelles propices à une intégration pacifique des intérêts en jeu.

Certains intervenants ont fait valoir que, si la réforme des institutions est un élément important de la prévention des conflits au niveau national, celle-ci doit pouvoir s'appuyer sur un accord plus fondamental entre les groupes à l'intérieur de la société relativement à la validité des *normes* qui sous-tendent le processus politique. S'il existe une divergence d'opinions quant au cadre normatif d'interaction politique, les institutions ne parviendront pas à régler les conflits. Dans l'état actuel des choses en Afrique, il est courant que l'on invoque les normes pour *dé légitimer* des intervenants politiques, notamment les minorités et d'autres groupes particuliers non identifiés à l'État qui recherchent une dévolution du pouvoir politique de l'État. Cette stratégie de délégitimation conduit bien souvent ces groupes à se mobiliser en dehors du processus politique en place, ce qui contribue à aggraver le conflit. On aboutit finalement à une *paralysie du processus politique* attribuable au fossé qui s'est créé, en raison des normes, entre les acteurs liés à l'État et ceux qui ne le sont pas, et en fin de compte à l'éclatement d'une violente guerre civile. Il a également été souligné que le Canada peut jouer un rôle utile à cet égard en faisant la promotion de processus politiques pluralistes et inclusifs, basés sur les principes de reconnaissance mutuelle et de participation plutôt que sur la délégitimation.

Le rôle de la *société civile* dans les États africains a également été abordé sous le même angle, et d'aucuns ont fait valoir que, souvent, des groupes à